

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 15 avril 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 7 pouvoirs	07 avril 2025	08 avril 2025

N° délibération	Objet
2025-054	Vente du camion MAN EM-597-HE

Le 15 avril 2025 à 18 heures, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle des associations à Plouyé sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Laurent RANNOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Hubert LE LANN à Eric PRIGENT, Brigitte COURBEZ à Anne ROLLAND, Barbara PERRON à Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT DANTEC à Josiane GUINVARC'H, Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absent excusé : Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Grégory LE GUILLOU

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Le service Voirie n'utilise plus actuellement le camion MAN immatriculé EM-597-HE.
Il a été mis en service le 26 octobre 2000 et nécessite un coût important pour sa remise en état.

Il a été acquis en 2020 par le SIVOM de Huelgoat, depuis la fusion avec Monts d'Arrée Communauté en 2017, ce véhicule fait partie du patrimoine mobilier de Monts d'Arrée Communauté.
Le service Voirie souhaite maintenant vendre ce véhicule.

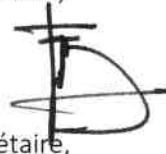
Une proposition de rachat par JESTIN Poids Lourds a été faite pour un montant de 6.000 € en l'état.

Le Président met en délibération la vente camion MAN EM-597-HE au prix indiqué.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- D'approuver la vente du camion MAN (EM-597-HE) au prix de cession présenté
- D'autoriser le président à réaliser les opérations nécessaires à cet effet

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



Le secrétaire,

